

# LA TORTUE

## **Sulcata - N°3 estivation - braconnage**

### **le billet d'humeur**

20 Mars au matin....

Forte poussée des écologistes aux Municipales...cela ne peut que nous concerner !

Avec parfois 20% d'élus, les "verts" entrent dans bon nombre de municipalités, mais le plus important est la réaction des électeurs : les notions de défense de l'environnement, de protection de la nature et des animaux, commencent à entrer dans les moeurs.

Le mouvement écologiste avait autrefois une connotation politique. Cette année, pas question de droite ou de gauche. On vote écologiste parce qu'on a peur, en premier lieu, que notre planète se dégrade. Il ne faudrait pas que ce soit un vote négatif, ou de protestation, mais plutôt un vote constructif. Il faudrait que dans chaque municipalité les écologistes aient voix au chapitre, et qu'ils aient leur mot à dire afin que leur commune ne grandisse pas au détriment de l'environnement. Il faudrait que les maires et conseillers comprennent que l'écologie n'est pas une science du NON, une science des pisse-froids et des "je suis contre".

Simplement, les écologistes souhaitent que leur commune reste propre, vivable, belle à habiter, et qu'elle respecte les animaux et la nature. Donc que les écologistes travaillent et se battent pour le bien de tous, et non pour eux-mêmes (ce qui n'est pas le cas de tous les lobbies).

Dans notre région, cela va peut-être changer la vision primaire des gestionnaires. Je pense aux Municipalités du Massif des Maures, et plus encore à celles de la Plaine. C'est certainement le moment de réfléchir aux choix d'avenir ; ou des usines, des golfs, du bitume et des hôtels grands luxe....ou des parcs et réserves, une nature préservée, la conservation de la beauté unique de notre région, et des emplois et revenus liés au tourisme vert.

Bernard DEVAUX



- trafic à RICHARD TOLL  
- des terriers de 2 à 4 mètres

SUITE PAGE 2/

# herpétophilatélie

Avant de poursuivre la rubrique philatélique sur les autres groupes de tortues, nous allons achever de traiter les Tortues Terrestres.

Elles composent la famille des Testudinidae. Cette famille est divisée en 18 Genres, représentant 66 espèces.

Tous les Genres ne sont pas reproduits sur des timbres, encore moins toutes les Espèces.

Le plus représenté est incontestablement le Genre Aldabrachelys (Dipsochelys), actuellement 43 timbres. Les Iles Seychelles en fournissent le plus gros contingent. Figurant sur les Armoiries, la tortue est un des symboles de cet archipel de l'Océan Indien.

/La première série date de 1938. N.Yvert I18/I32. Elle représente, en médaillon, le Roi Georges VI d'Angleterre avec, soit un palmier, soit une pirogue, soit une tortue Aldabrachelys elephantina. Les timbres intéressants sont les N. I19, I22, I25, I28, I31.



Cette série est héliogravée. Les timbres portent le filigrane *EA* multiples. Ils sont dentelés I3/I4. Cette série est chère. Sa cote est de 1350 F. Il est difficile de se la procurer en dépareillés.

/En 1941, une série identique. N.Yvert I33/I41 a été émise dans des couleurs différentes. Elle comporte 4 tortues. N. I33, I36, I39 et I40. Cette réimpression ne cote que 40F.

/En 1952, nouvelle série Georges VI. Différente quant à l'effigie du roi, mais identique pour la tortue. N.Yvert I51/I65. trois timbres représentent Aldabrachelys elephantina. Ce sont les numéros I52, I57 et I63. Ces timbres, comme les précédents, sont héliogravés. Ils portent le filigrane *EA* multiple, mais sont dentelés I4/I5. La valeur de la série, neuve ou oblitérée, est de 250 F.

/En 1954, après le couronnement d'Elisabeth II, les Seychelles reprennent la série de 1952 en remplaçant, dans le médaillon Georges VI par Elisabeth II. Cette série, N.Yvert I67/I81, comporte 3 tortues, pour les mêmes valeurs et les mêmes couleurs. N. I68, I73 et I79. Dentelée I4/I5, portant le filigrane *EA* multiple. Cette série est estimée à 500 F.

/Pour la suite, on passe directement en 1972, à l'occasion des Noces d'argent de la Reine Elisabeth II, les Iles Seychelles impriment 2 timbres à son effigie en compagnie du Duc d'Edimbourg. N.Yvert 303/304. Ces timbres portent sur le côté gauche la même tortue que les précédents. Le N.303

et le N.304 sont argent et polychrome. Ils sont dentelés I4/I5. On peut se les procurer pour moins de 5F. La monarchie n'est plus ce qu'elle était.

/En 1977, pour une série "Faune et Flore", le Seychelles éditent 16 timbres N.Yvert 372/387. Cette série comporte 3 tortues dont le N.378 représente Aldabrachelys elephantina. De format 32/27, ce timbre polychrome est dentelé I4. Toute cette série porte le filigrane A d'Antigua. Le timbre N.378 vaut 1 F., la série cote 150 F.

/En 1980, cette série sera reprise. N.Yvert 434/441, avec le N.438 correspondant au N.378. Bien qu'émise en 1980, la série porte le millésime 1979. Cette série vaut 15 F.

Un petit point d'histoire pour expliquer la suite de cette rubrique: En 1976, après la fin du Territoire Britannique de l'Océan Indien, les Iles situées au Sud des Seychelles ont rétabli un service postal par bateau. Les timbres utilisés furent ceux des Seychelles avec la mention "Iles éloignées des Seychelles", en créole "Zil Eloigné Sesel" ou "Zil Elwannyen Sesel".

/En 1980, dans sa première série, N.Yvert I/16, ces Iles Eloignées éditent le même timbre que les N.378 et 438, le N.7. Cette série sera reprise en 1981, N.Yvert 32/47, avec le timbre N.38. On les différencie par leur millésime imprimé en bas, à droite; ils valent autour de 1 F. chacun.

/En 1985, pour l'Exposition Internationale de Tsukuba, au Japon, les Seychelles mettent en vente 4 timbres. N.Yvert 569/572 et 1 bloc feuillet-BF N.25 "Expo 85". Le N.569 représente 2 Aldabrachelys. Ils portent le A d'Antigua en filigrane et sont dentelés I4. La série cote 30F., le BF cote 35F.

Passons aux Iles Eloignées des Seychelles.



/En 1982, elles publient, dans le cadre de l'UNESCO, une série de 3 timbres, N.Yvert 57/59 "Aldabra, Site du patrimoine mondial". Le N.59, de faciale 7 roupies, montre un terrain dénudé sur lequel marchent 5 Aldabrachelys elephantina. Dentelée I4, polychrome, portant le filigrane A, cette série cote 25 F.

/En 1984, pour la "Réouverture du Bureau postal d'Aldabra", les Iles impriment 4 timbres, N.Yvert 93/96, dont le N.95, de valeur faciale 3 roupies, représente 2 Aldabrachelys, dentelée I4, filigranée A, cette série polychrome est estimée 40 F.



/En 1985, les Iles émettent une superbe série de 4 timbres. N.Yvert I20/I23, et un bloc feuillet, N.4, intitulés "La tortue géante d'Aldabra". Tous représentent Aldabachelys elephantina. Ces timbres portent dans le coin gauche l'emblème du W.W.F. cerclé. Ces timbres multicolores sont dentelés I4 et filigranés A.

/En 1987, cette série a été réimprimée. N.Yvert I54/I57. La différence visible, hormis le millésime, vient de l'absence de cercle autour du sigle du W.W.F. Ils portent le filigrane en diagonale. Ces deux séries cotent environ 15 F. chacune, le BF de la première série vaut 30F.



★

Les autres pays à avoir utilisé Aldabrachelys sur leurs timbres sont par ordre chronologique :

/L'Afghanistan, en 1966, dans une série "Animaux divers". N.Yvert 804/806. Le N. 806 de 8 afg. baptisé à tort Testudo horsfieldi est en fait Aldabrachelys elephantina.

/En 1971, l'Océan Indien (B.I.O.T.) dans la série "Réserve Naturelle d'Aldabra" propose le N.39, de faciale 45 cents. Filigrané CA multiple, dentelé 14, ce timbre vaut 30F.

/La République des Comores, en 1977, dans une série "Animaux en voie de disparition". N.Yvert I75/I78, propose au N.178, de faciale 50F., une tortue géante d'Afrique qui ressemble fort à Aldabrachelys. On peut le trouver sous forme de Bloc Feuillet daté du 14 avril 77. Ce timbre polychrome est dentelé I3 I/2. La série est évaluée à 10F.

/En 1985, la Tanzanie émet une série "Faune-Espèces rares d'animaux de Zanzibar". N.Yvert 255/258. le N. 255 de 1 shilling représente Aldabrachelys elephantina. Multicolore, ce timbre est dentelé I3. la série coûte 40 F.

/En 1987, le Kampuchéa (ex Cambodge) dans sa série "Faune-Reptiles". N.Yvert 75I/757 propose au N.75I, de faciale 0,20 riel, Aldabrachelys elephantina. Ce timbre multicolore est dentelé I3. Valeur de la série, 30F.

Une constatation : le timbre 75I de Kampuchéa, celui d'Afghanistan N.806, ainsi que ceux des Iles Eloignées des Seychelles N.122 et N.156 proviennent de la même inspiration. Leur dessin est identique.



Les trois derniers timbres concernant cette tortue ont été publiés au Mali.

/En 1963, dans une série pour la Poste Aérienne. N.Yvert PA 19/20. Ces deux timbres associent l'Aldabra et une grue. le N.19, de 25 F. CFA est brun-violet, rouge et jaune. Le N.20, de 200 F. CFA possède en plus du brun-orange. Dentelés I3, ils cotent 35 F.



/En 1979, pour la Journée du Timbre, le Mali reproduira le timbre de 200F. pour un autre de 70 F. CFA. N.Yvert PA 175. Ce timbre brun-violet et rouge est dentelé I3. Il ne cote que 5 F. mais il est assez difficile à trouver à l'état neuf.



**Bernard BOUSSAC**